



## Des suppressions de postes au détriment des élèves

A la suite d'une journée de mobilisation contre une réforme des retraites complètement injuste et injustifiée, les fédérations CFDT, UNSA, FO et FSU devaient siéger en Comité Social d'Administration de Côte d'Or. Était prévu l'examen des moyens dans les collèges du département pour la rentrée 2023, moyens dont nous ne pouvons nous satisfaire.

Alors que l'on aurait pu réduire les effectifs par division dans un pays qui a les classes de primaire et de collège les plus chargées de l'OCDE, le ministère fait un choix tout autre. Ce sont encore les conditions de travail des personnels, les conditions d'apprentissage de nos élèves, les possibilités de remplacement qui seront impactées à la rentrée prochaine.

Nos élèves subissent encore les conséquences d'années scolaires fortement perturbées par le COVID, et aucun dispositif sérieux de rattrapage n'a été mis en place. Pire, pour financer le nouvel accompagnement des élèves en mathématiques ou en français, aux contours très flous, et le loger dans les 26 heures / élève par semaine, le ministre fait donc un choix inacceptable en supprimant la technologie en sixième.

A l'heure où les conseils d'administration des collèges sont réunis pour débattre et adopter la répartition de la dotation horaire globalisée (DHG) pour la rentrée 2023, l'organisation des enseignements ne saurait être bouleversée à la dernière minute sans concertation ni prise en compte des conséquences pour les personnels concernés.

Pour dénoncer cela, l'ensemble des organisations syndicales élues a décidé de boycotter ce CSA et demandent au ministère un autre choix pour l'Ecole, un autre choix pour nos élèves, un autre choix pour les personnels !

Nous siégerons lors de la date de report de ce CSA le vendredi 3 février.